

Conditions Générales de Participation – NeuroNess Games

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Participation (CGP) régissent la participation des athlètes à l'événement NeuroNess Games (ci-après « l'Événement »), un challenge sportif combinant épreuves physiques et cognitives, créées le 01.10.2025, organisé par l'Espace Honu Santé, dont le siège est situé à Rue des Flamands 12, 2525 Le Landeron

2. Conditions d'inscription

L'événement est ouvert à toute personne âgée entre 18 ans et 70 ans à la date de la compétition.

L'inscription du binôme est ferme et définitive. Elle s'effectue exclusivement via le site officiel <https://www.espacehonusante.ch> ou via des partenaires agréés.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf annulation de l'événement par l'organisateur. Des cas d'exceptions sont tolérés tels que maladie, accidents, incapacité moyennant la remise d'un certificat médical.

3. Clause d'aptitude physique et mentale – Exclusion de responsabilité

En s'inscrivant à l'événement, le participant reconnaît expressément être en bonne condition physique et mentale, compatible avec la participation à un effort soutenu, incluant des épreuves d'endurance, de coordination, de charge physique ainsi que des sollicitations cognitives.

Aucun certificat médical ne sera exigé, mais il appartient au participant de vérifier auprès d'un professionnel de santé son aptitude à participer à ce type d'épreuve.

Par conséquent, l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, malaise, blessure, ou aggravation d'un état de santé préexistant, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle de sa part.

Les personnes présentant notamment – de manière non exhaustive – les conditions suivantes sont fortement déconseillées de s'inscrire :

- maladies cardiovasculaires ou respiratoires non stabilisées ;
- troubles neurologiques ou psychiatriques non stabilisés (épilepsie, troubles sévères de l'attention, etc.) ;
- limitations physiques majeures incompatibles avec l'effort ;
- grossesse à un stade avancé (au-delà du 1er trimestre ou selon avis médical) ;
- toute pathologie nécessitant un suivi médical rapproché.

Le participant accepte l'entièvre responsabilité de sa participation et renonce à tout recours contre l'organisateur pour les dommages résultant d'un état de santé incompatible avec l'épreuve.

4. Sécurité

Le port de chaussures fermées adaptées est obligatoire.

Tout participant doit suivre les consignes des officiels, juges ou secouristes.

En cas de blessure ou d'état jugé incompatible avec la poursuite de l'épreuve, le participant pourra être arrêté par le juge.

L'organisateur peut modifier le parcours ou les règles en cas de force majeure ou pour assurer la sécurité des participants.

5. Assurances

Les participants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile personnelle.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

6. Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant autorise expressément l'organisateur, ses partenaires et les médias à utiliser, sans contrepartie, son image (photos, vidéos) dans le cadre de la promotion de l'Événement et d'événements futurs.

7. Engagement du participant

Le participant reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGP, des risques liés à l'activité, et s'engage à les respecter intégralement.

Il s'engage à participer dans un esprit de fair-play et de respect envers les autres concurrents et le personnel de l'organisation.

8. Sanctions

Tout comportement antisportif, dangereux ou non conforme au règlement (triche, dopage, insulte, abandon de déchets, etc.) peut entraîner des pénalités, une disqualification ou une exclusion définitive.

9. Protection des données

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont utilisées exclusivement pour la gestion de l'événement et ne seront pas transmises à des tiers sans consentement.

Conformément à la législation en vigueur (RGPD), le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

10. Modifications / Annulation

L'organisateur se réserve le droit de reporter, modifier ou annuler l'événement en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité.

En cas d'annulation, les frais engagés (déplacement, hébergement, etc.) ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation de la part du/des participants, les frais engagés ne seront pas remboursés.